

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**VILLE DE
RIORGES**

N° DCM_2022_76

OBJET :

FINANCES

GESTION BUDGETAIRE 2022

**BUDGET CENTRE DE SANTE
MUNICIPAL**

**APPROBATION D'UNE
DECISION MODIFICATIVE N°1**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 7 juillet 2022 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 30 juin 2022 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que le titre de la délibération ci-après transcrite, conformément à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, a été affiché, sous forme de liste des délibérations, à la porte de la mairie le 8 juillet 2022.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 27 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE, *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Jean-Marc DETOUR, Catherine ZAPPA, Caroline PAIRE, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*

Absents avec excuses :

Jacky BARRAUD, *adjoint*, Pierre BARNET, *conseiller municipal délégué*, Delphine DEBATISSE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Vincent MOISSONNIER *conseillers municipaux*.

Absent sans excuse : Néant

Secrétaire élu pour la durée de la session : André CHAUVET

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Jacky BARRAUD Pierre BARNET Delphine DEBATISSE Chantal LACOUR Michel CELLIER Vincent MOISSONNIER	Michelle BOUCHET Jean-Luc CHERVIN Véronique MOUILLER Brigitte MACAUDIERE Richard MOUSSE Jean-Marc DETOUR

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20220707-DCM_2022_76-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022

Affichage : 08/07/2022

FINANCES

**GESTION BUDGETAIRE 2021
BUDGET CENTRE DE SANTE MUNICIPAL
APPROBATION D'UNE DECISION MODIFICATIVE N°1**

Nabih Nejjar, adjoint au maire, en charge des Finances et du Personnel expose à l'assemblée :

Le budget du Centre de Santé Municipal a été créé par délibération du 27 octobre 2021, le budget primitif a été approuvé le 8 décembre 2021. Ce premier budget a été établi en fonction d'un niveau d'activité réalisable mais hypothétique. Le centre a été ouvert le 14 février 2022 et son fonctionnement nécessite le réajustement des prévisions budgétaires.

A cette fin, l'assemblée locale a la faculté d'adopter des décisions modificatives qui, sous forme de délibérations, autorisent l'exécutif à effectuer des opérations complémentaires, soit de recettes, soit de dépenses.

La décision qui est proposée en fonctionnement concerne des réajustements de crédits sur les consommables, le petit équipement médical et la refacturation interne. Les charges de personnels ont été revues à la hausse avec l'arrivée de nouveaux médecins.

En recettes, le produit des consultations a été réajusté ainsi qu'une subvention.

Le montant de la section de fonctionnement est de **85 105€**

Le détail des prévisions est retracé dans le tableau de synthèse ci-dessous.

Chap.	Nature des dépenses	BP 2022 pour mémoire	DM1
O11	Charges à caractère général	37 420	13 285
	Fluides et énergies	200	-
	Fournitures diverses	2 000	5 500
	Contrats, maintenance & formation	9 200	-
	Services extérieurs	26 020	7 785
O12	Charges de personnel et frais	162 580	71 800
65	Autres charges de gestion	-	20
	Total dépenses de gestion courante	200 000	85 105
67	Charges exceptionnelles	-	-
	Total dépenses de réelles de fonctionnement	200 000	85 105
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	200 000	85 105
O13	Atténuation de charges	-	-
70	Produits des services	74 600	78 600
74	Dotations & participations	125 400	6 505
	Subvention d'équilibre budget général	42 330	
	Autres participations	83 070	6 505
	Total recettes de gestion courante	200 000	85 105
77	Produits exceptionnels	-	-
	Total recettes réelles de fonctionnement	200 000	85 105
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	200 000	85 105

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve par *27 voix pour et 6 voix contre*, la décision modificative n° 1 du budget annexe du Centre de Santé Municipal.

Ont signé au registre tous les membres présents
Certifié,
Riorges, le 8 juillet 2022

Le secrétaire de séance,
André CHAUVET

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN